



Règlement Tennis Club Corcelles-Cormondrèche

Réservation des courts

Les joueurs ont l'obligation de réserver les courts avant l'utilisation par l'application Plugin depuis un smartphone ou sur notre site internet <https://tennisclubcc.plugin.ch/index.php>.

Les accès aux infrastructures sont assurés par l'application Tapkey. Une possibilité d'obtenir un badge est également possible par le formulaire de contact de notre site www.tennisclubcc.ch contre un dépôt perçu une fois et non remboursable.

En principe, chaque joueur peut réserver une heure à la fois.

L'extinction des projecteurs est fixée à 22h00. Dès ce moment, la tranquillité doit être respectée au club house.

Le comité a la compétence pour réserver un ou deux courts pour des leçons, tournois, interclubs, des manifestations ainsi que pour les entraînements des équipes.

Utilisation des courts

Après chaque utilisation des courts, les membres passent les brosses prévues pour éliminer les traces et égaliser les sables sur les courts. Veillez à lever le balai quand vous êtes sur le terrain pour éviter une accumulation de sable au fond et sur les côtés des terrains.

Invitations

Le but est d'offrir la possibilité à nos membres d'inviter un joueur non-membre par l'application Plugin à tester le tennis, les courts ou comme partenaire occasionnel (étudiant en stage par ex) Un montant de 15.00 l'heure sera facturé aux personnes qui réservent.

Divers

Durant les cérémonies d'enterrements, par respect pour les personnes présentes, nous vous prions de faire le moins de bruit possible ou de vous abstenir de jouer un moment.

Les membres prendront soin de fermer toutes les portes de l'infrastructure (courts, mur, club house, vestiaires) quand ils quittent le tennis.

Chacun lave et range la vaisselle utilisée, range le club house et les bouteilles vides seront déposées dans la poubelle prévue pour le verre, respectivement le pet. Les déchets autour du club house et sur les courts doivent être évacués ou mis à la poubelle prévue.

Les membres sont tenus d'annoncer tous les dégâts causés sur les courts et au club house par téléphone ou par le formulaire de contact sur notre site www.tennisclubcc.ch

Le club décline toute responsabilité en cas de vol et de perte.

Les membres du comité ont la compétence de faire respecter le présent règlement.

Vous pouvez adresser vos remarques sur le formulaire de contact de notre site internet : www.tennisclubcc.ch.

Le comité, 17 février 2023